

Le verbe pulaar

Djeinaba El Hadj DIOUF
Département de français
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Université de Nouakchott

Propositions de description morphosyntaxique du système verbal en pulaar

Introduction

1-Le radical verbal en Pulaar

1.1 Les racines verbales :

1.2 La désinence verbale en pulaar

1.3 Les marques verbales

2- Le système de temps et de voix

2.1 Les marques verbales du subjonctif et de l'impératif

2.2 Les marques du prétérit

2.3 La voix en pulaar

2.4 Le système aspectuel en pulaar

2.5 Morphologie des formes verbales en pulaar

Conclusion

Introduction

Cet article explique le fonctionnement du verbe en pulaar qui est à prédominance aspectuelle. Ce verbe renvoie à une unité dont les constructions syntaxiques sont en partie morphologiquement contrôlables à partir des clitiques. L'impact des éléments lexicaux sur l'analyse se trouve ainsi atténué du fait qu'il s'identifie à l'information continue dans le lexème verbal. En pulaar, le contrôle de la construction verbale peut se faire suivant des indices morphologiques. Nous essayerons de démontrer que les indices sémantiques pourraient favoriser la considération que les pronoms jouent un rôle d'éléments fondamentaux pour le pulaar. Cette langue met plutôt l'accent sur l'aspect que sur les autres composantes de la conjugaison traditionnelle bien qu'elles existent.

Dans un premier temps nous allons essayer d'analyser la structure verbale pour pouvoir classer les radicaux en montrant le fonctionnement de la racine verbale en «cvc» et en «cvcc» mais aussi des racines dissyllabiques provenant le plus souvent des mots empruntés. Et, en plus, revoir le phénomène de l'alternance consonantique des racines verbales.

Dans un deuxième temps, nous traiterons de la désinence verbale en montrant le rôle que joue l'aspect, le temps, la voix... Ainsi nous remarquons que l'ordre d'apparition des suffixes n'est pas fixe, pour la forme on doit recourir à un certain nombre de suffixes pour pouvoir opposer la forme affirmative à la forme négative. En pulaar, le temps est illustré par la notion de l'aspect qui nous situe par rapport au moment de l'action accomplie ou inaccomplie. A côté, on peut lister trois voix : active, moyenne et passive, contrairement au français qui n'en a que deux.

Quant à l'aspect comme la plupart des langues africaines, le pulaar met l'accent plutôt sur le déroulement d'un procès que sur l'époque à laquelle celui-ci a eu lieu. Ainsi, nous avons deux aspects : « Le pulaar est une langue à prédominance aspectuelle et il est communément admis qu'elle comporte deux aspects fondamentaux » (Yéro Sylla syntaxe peule, 1982)

Le perfectif et l'imperfectif :

« De ces deux derniers varient essentiellement en fonction de la voix c'est-à-dire du rôle du sujet dans le déroulement du procès » (Yéro Sylla syntaxe peule P.16, 1982)

Le verbe est composé de deux éléments obligatoires qui sont le radical verbal et d'un ou de plusieurs suffixes qui sont des marques d'aspect de temps de mode de voix et de forme.

C'est-à-dire que chaque forme verbale prise isolément en dehors de l'élément sujet ou objet qui l'accompagne, est composé d'un radical et d'un ou de plusieurs suffixes. Une telle structure permet de distinguer des oppositions notamment les oppositions entre :

Aspect accompli / aspect non accompli

Forme affirmative / forme négative.

1- Le radical verbal en Pulaar

L'étude de la structure du radical verbal permettra d'avoir un critère de classement des radicaux. Pour ce faire, nous avons décidé d'emprunter la terminologie des langues indo européennes

En distinguant la racine verbale et le radical, c'est-à-dire qu'elle ne peut être analysée en unité plus petites contrairement au dernier qui reçoit les affixes de conjugaison et qui peut donner des racines plus affixe divers. Cette distinction nous semble un préalable fondamental à l'étude du radical verbal et nous amène à considérer la structure des racines verbales

1.1 Les racines verbales :

a) *CVC* (consonne + voyelle +; consonne)

Exemple :

war : tuer

rew : suivre

lim : compter

b) *CVCC* (consonne+ voyelle+consonne)

Exemple :

Mawn : grandir

Safr : soigner

Holl : montrer

Mais nous trouvons quelques racines verbales dissyllabiques. Elles appartiennent plutôt à des mots empruntés tels que :

Barkin : prospère

Salmin : saluer

Toutes ces racines verbales ne peuvent être, comme le nom l'indique, analysées en unités plus petites par contre lorsqu'une racine verbale telle que nous l'avons définie s'adjoint un ou plusieurs suffixes elle devient une forme analysable en unités plus petites c'est-à-dire un radical suivi de ses désinences

Il en est ainsi des formes comme :

- *amndin (annd in) : faire connaître ; informer*
- *abbin (abb in) : faire suivre ' abb : suivre*
- *udit (ud it) : ouvrir (udd : fermer)*

Ces formes se composent d'une racine (and-, abb-, udd-) et de suffixe qui indiquent l'inverse de l'action

Notons que lorsque la racine verbale (udd) est suivie du suffixe (it) il se produit une dégénération de la consonne. En effet on a :

udd+il : uddit

Ce phénomène est courant en pulaar comme on peut le noter dans les exemples qui suivent :

ubb+it : ubbit : déterrer

sudd + it : sudit : découvrir

hadd +it : habit : détacher

tokk + it : tokit : dénouer

L'examen des racines verbales fait apparaître un phénomène qu'on appelle alternance de la consonne initiale dans les racines verbales. Cela constitue ainsi un critère de classement des radicaux verbaux. En effet ; on peut distinguer des radicaux verbaux qui ne sont pas concernés par le phénomène de l'alternance consonantique. Il s'agit de ceux dont : la consonne initiale est l'une des suivantes : m- n - y - t - l - b - d -y et des radicaux verbaux dont la consonne initiale varie selon les règles de l'alternance consonantique

Exemple :

w/d/md : woof/ mgoof : manquer-rater quelque chose

r/d/nd : rew/nde :suivre

f/p : foof/ ppof : respirer

h/k : haal/kaal : parler

g/ng : gaan/ ngaan : blesser

1.2 La désinence verbale en pulaar

Les désinences verbales sont des suffixes adjoints au radical du verbe pour indiquer les catégories de temps, d'aspect, de personne, de nombre, de voix et de la forme ; Ainsi dans une forme verbale comme : Remii, la désinence « ii » ajoutée au radical (rem) donne les informations suivantes :

<i>Aspect</i>	<i>personne</i>	<i>nombre</i>	<i>voix</i>	<i>forme</i>	<i>mode</i>
(Accompli)	(Troisième)	(Singulier)	(Active)	(Affirmative)	(Indicatif)

1.3 Les marques verbales

L'ordre d'apparition de ces différents suffixes n'est pas fixe, voir rigide. Si l'aspect peut être défini comme étant la catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe, c'est-à-dire la représentation de sa durée son déroulement ou son achèvement, la combinaison des suffixes d'aspect et de temps donne les oppositions suivantes aux trois (3) voix :

Exemple :

Accompli présent / non accompli présent

Accompli passé / non accompli passé

Accompli futur / non accompli futur

- Les marques de forme :

On recourt à un certain nombre de suffixes qui viennent s'ajouter au radical verbal. Les constructions négatives ainsi obtenues s'opposent aux constructions affirmatives.

Exemple :

Loot ii : a lavé : loot aani : n'a pas lavé

- Les remarques casuelles :

Le Pulaar dispose d'un nombre considérable de suffixes casuels qui viennent se fixer à la racine verbale pour préciser, développer ou compléter le sens du verbe.

Exemple :

Mawn ide : grandir ensemble en même temps

nam- dude : manger ensemble ; en même temps

Yar - dude : boire ensemble ; en même temps

2- Le système de temps et de voix

En tant que catégorie grammaticale, le temps permet de placer un événement dans l'axe par rapport à un autre événement servant de point de référence. Ainsi logiquement, il est possible de distinguer trois relations entre un événement que l'on raconte et le moment où l'on parle.

On dira par exemple qu'un événement est au "présent" lorsqu'il a lieu au moment où l'on parle. Le passé indique le temps de l'événement antérieur au moment où l'on parle.

En pulaar, nous illustrons l'existence d'une forme temporelle par la notion de l'aspect qui nous situe par rapport au moment de l'action.

Exemple :

O niammi gawri ndi : il a mangé le mil.

Cette phrase exprime un procès achevé ; complet : l'achèvement est marqué dans le verbe par *ii* qui suit le radical verbal (*nām*).

Du point de vue aspectuel, *ii* est la marque du perfectif. Du point de vue temporel, cette phrase rapporte un événement qui se situe dans une époque antérieure au moment où l'on parle : c'est donc le passé.

Mettons cette phrase à l'impératif avec deux traductions différentes :

Exemple :

O nāmat gawri ndi : il mangera le mil

Traduction : Il est en train de manger le mil

La possibilité d'avoir en français deux traductions avec deux temps différents montre bien que rien que dans l'énoncé pulaar n'indique le temps, le temps est déductible dans le discours. Cette phrase montre que la forme verbale "*nāmat*" peut exprimer aussi bien un procès envisagé dans le futur qu'un procès en cours d'accomplissement. Dans les deux cas il s'agit d'un procès non achevé c'est-à-dire l'imperfectif. Tout cela explique que l'existence ou l'emploi d'une valeur temporelle est très réduit en pulaar, voire inexistant.

2.1 Les marques verbales du subjonctif et de l'impératif

- Le subjonctif

En pulaar, on atteste des formes verbales dont l'emploi est toujours lié à une certaine "subordination" du procès exprimé à un autre non exprimé. Autrement dit, des formes verbales qui n'apparaissent qu'en proposition indépendante. Ces verbes ont, certes, des marques aspectuelles mais ce qui y est mis en relief c'est moins l'aspect que les rapports entre divers procès exprimés, les rapports dans les discours. C'est pourquoi nous avons

regroupé tous les paradigmes de conjugaison de ce type de formes verbales dans un mode que nous avons appelé "subjunctif".

Le subjunctif comporte essentiellement trois paradigmes de conjugaison, selon la voix et la forme, comme l'indique le tableau suivant :

	Voix active		voix moyenne		voix passive	
Parad Conj	f.affir	f.nég	f.affir	f.nég	f.affir	f.nég
Sbj.1	-(a)		-o(o)(o')		-e(e)(e')	
Sbj.2	Yo...	Woto...	Yo...o	Woto...o	Yo...e	Woto...o
Sbj.3	Yo...-at	Woto...at	Yo...oto	Woto...oto	Yo...ete	Woto...ete

Exemple d'emploi du subjunctif

Subj.1

a.) fad/ am/ haa/ mi/ ar(a)

Attend/ moi/ jusqu'à/ je/ viens

Attends-moi jusqu'à ce que j'arrive ».

Ici la marque du subjunctif (VA, FA) est une marque zéro dans la plupart des parlers. D'autres ajoutent une voyelle a à la racine verbale. C'est pourquoi nous avons mis cette voyelle entre parenthèse. De même aux voix moyenne et passive, forme affirmative, les parlers du - a allongent la voyelle (en la faisant d'une occlusion glottale)

b.) ma/ O / tawee /de / batu/ nguu/ waawa /udditeede/

Il faut/ lui/ être présent/(sbj1)/ pour que/ réunion/ elle/ pouvoir/(sbj1)/être ouverte/
"il faut qu'il soit présent pour qu'on puisse commencer la réunion".

Dans cet exemple nous avons le subjunctif 1 dans les deux verbes.

Subjunctif 2 et 3 : les subjunctifs 2 et 3 se construisent de la même manière mais connaissent une distinction aspectuelle entre eux. Ce sont tous deux des formes à marque discontinue, tant à l'affirmative qu'à la négative. Ces formes recouvrent sémantiquement le procès de l'injonction, au vocatif, à l'optatif, etc... en proposition dépendante. L'opposition affirmatif/négatif se fait au niveau des deux monèmes ou morphèmes yo et woto précédant le sujet. La forme woto connaît des variantes hoto, to, fati, dans divers parlers.

Exemple :

- 1). Hombo yidi yo a ar toon (subj.2)
"il veut que tu viennes là - bas"
- 2). Hombo yidi yo a arat toon (subj.3)
"il veut que tu viennes (souvent) là - bas"

On voit qu'au subjonctif 3 la marque -at de l'imperfectif implique une idée de répétition de l'action dans le temps, se distinguant ainsi du subjonctif 2 qui, lui insiste seulement sur la réalisation de l'action, une fois seulement. On serait tenté de voir entre ces deux cas une opposition d'un aspect accompli du subjonctif (subj2) et d'un aspect inaccompli du subjonctif (subj3).

- L'impératif :

L'impératif au mode de l'injonction est attesté dans tous les parlers mais aux seules voix active et moyenne. A la voix passive, on lui préfère le subjonctif avec les monèmes de l'injonctions yo / woto "que / que...ne...pas". L'impératif connaît deux paradigmes de conjugaisons distincts.

La différence entre ces deux paradigmes est de la même nature que celle entre les subjonctifs 2 et 3.

- L'impératif

	Voix active			voix moyenne	
	Pers	f.affir	f.nég	f.affir	f.nég
Imp1	2sing		Wot..	O	Woto...o
Imp1	1.pl.incl	En	Woto..en	o-den	Woto...o-den
Imp1	2pers.pl	Ee	Woto..ee	Ee/ o-dee	Woto..ee/o-dee
Imp2	2sing	At	Woto..at	Oto	Woto..oto
Imp2	1.pl.incl	At-en	Woto..at..en	Oto-den	Woto..oto-den
Imp2	2pers.pl	At-ee	Woto..at..ee	At-ee-oto-dee	Woto..at-ee-oto-dee

Remarques :

1). Seule la première personne du pluriel inclusive est usitée à l'impératif (cela se comprend dans la mesure où l'injonction impérative implique logiquement et nécessairement un interlocuteur).

2). Aux personnes du pluriel (première personne du pluriel inclusive et la deuxième personne du pluriel) les formes à pronoms à sujet postposés sont doublées de formes à pronoms sujets antéposés avec mise en œuvre du monème injonctif yo / woto

Exemple à la forme

njoodoto-den doo "prenons l'habitude de nous asseoir ici"

On préfère

yo en njoodoto doo "prenons l'habitude de nous asseoir ici"

2.2 Les marques du prétérit

Nous désignons par "prétérit" (d'après D. Arnott, 1970), la conjugaison verbale impliquant une idée d'antériorité temporelle du procès exprimé par rapport à un autre (exprimé ou non) ; laquelle idée est explicitement marquée par le morphème no qui se surajoute à la désinence verbale. Le prétérit n'existe qu'au mode énonciatif, voici un tableau.

Les marques du "prétérit"

Aspect	Voix active		voix moyenne		voix passive	
	f.affir	f.nég	f.affir	f.nég	f.affir	f.nég
Perf1		Aano	Inooma	Anooki	Onooma	Anoo
Perf2	Noo (no')	Wonaa+v	Inoo (ino')	Wonaa+v	Anoo (Ano')	Wonaa+v
Perf3	No (o)	Wonaa+v	Ino (o)	Wonaa+v	Ano (o)	Wonaa+v
Perf4	Noo (no')	Aano	Inoo (ino')	Onooki	Anoo (ano')	Anoo
Perf5	No	Aano	Ino	(anooki)	Ano	Anno
Imperf2	Atnoo (no')	Wonaa+v	Atonoo (no')	Wonaa+v	Etenoo (no')	Wonaa+v
Imperf3	Atno(o)	Wonaa+v	Otono (o)	Wonaa+v	Eteno (o)	Wonaa+v
Imperf4	Atnoo (no')	Ataano (aano)	Otonoo (No')	Otanooka (anooki)	Eteno (no')	Etanoo Anooka
Imperf5	Atno	Ataano Aano	Otono	Atanooka anooki	Eteno	Etanooka anooka

Ce tableau des désinences verbales du prétérit fait apparaître un premier fait remarquable : c'est qu'à la forme négative, cette catégorie aspecto-temporelle privilégie les tournures périphrastiques pour exprimer la négation du procès. On remarque, en effet, que sur les neuf

paradigmes de conjugaison (le prétérit ne comporte pas l'imperf1) quatre seulement ont une marque négative désinentielle (perf1, perf4 et imperf4, imperf5) dont les deux premiers d'ailleurs connaissent aussi une tournure périphrastique parallèle.

Ce fait est sans doute lié au sémantisme propre du prétérit, il implique une idée d'antériorité, laquelle présuppose un procès situé essentiellement dans le champ positif du discours. Cela expliquerait aussi la déficience de l'imperfectif1 (ma+s+v) qui est l'aspect du projectif par excellence, impliquant nécessairement une action non réalisée (donc qui ne saurait être considérée comme antérieure à un quelconque procès).

Exemple:

So mi waawiino ma mi wad
si je pouvoir (prétérit.imperf1) je faire
"si je pouvais je ferais"

Du fait de son idée d'implicite d'antériorité, le prétérit privilégie le conditionnel sur l'irréel.

2.3 La voix en pulaar

La notion de la voix est définie comme l'expression du rôle du sujet dans l'action exprimée par le verbe. Cette définition quoique sémantique ne correspond pas toujours à une réalité morphologique en pulaar ; pour ne citer qu'un exemple ; il existe des verbes en pulaar, dites moyens (morphologiquement mais qui expriment une action faite par le sujet (grammaire moderne du pulaar de Y.Sylla ; ed NEA 1982)

Exemple :

Aali wartimaa : Ali s'est suicidé
Aali mooytiima fayi e lella ba : Ali va vers l'antilope à pas de loup.

Il existe trois voix en pulaar : la voix active, moyenne, et positive :

Exemple :

V.A : ko kaja yeewtitindi jawo ngo : c'est kadja qui inspecte le bracelet
V.M : ko kaja yeewtii : c'est kadja qui s'est inspecte ...
V.M : ko kaja yeewtindaa : c'est kadja qui a été inspecté.

Dans la première phrase, c'est kadja qui fait l'action donc le verbe est à la voix active ; dans la troisième phrase, elle subit l'action et on dira que le verbe est à la voix passive. Entre les deux voix, il y a la voix moyenne qui a une valeur réfléchie.

Du point de vue structurel, il n'y a pas une grande différence entre les énoncés passifs et les énoncés moyens. Structurellement, nous pouvons constater que l'objet kadja de l'énoncée actif est vu comme sujet dans les énoncés passifs et moyens. Cependant, l'interprétation du passif est sans équivoque dans l'énoncé ; il s'agit d'une action accomplie sur un objet par un agent non spécifié.

Alors que l'interprétation de l'énoncé moyen est ambiguë et se situe entre une interprétation réflexive et une interprétation passive.

Le rapprochement entre les deux voix revêt un caractère universel. La corrélation passive-moyenne- réflexive est attestée dans de nombreuses langues.

2.4 Le système aspectuel en pulaar

Le pulaar est une langue à prédominance aspectuelle. Cette catégorie est importante dans la description des langues naturelles « cette démarche paraît d'autant plus nécessaire qu'il est généralement admis que le pulaar accorde plus d'importance à la catégorie "aspect qu'à celle du temps" c'est-à-dire que dans cette langue les formes verbales permettent de statuer essentiellement sur le déroulement d'un procès et non sur l'époque à laquelle celui-ci a lieu » (Grammaire moderne du pulaar de Y. Sylla. P.81).

Contrairement au temps, l'aspect n'est pas concerné par la division ou époque mais par le déroulement d'un procès et par sa structure interne. On distingue, en général, deux aspects : le perfectif qu'on appelle aussi l'accompli et l'imperfectif ou l'inaccompli.

Le perfectif est l'aspect qui décrit les procès réellement achevés ou envisagés comme achevés ; il met l'accent sur le caractère achevé de l'action exprimée par le verbe ou sur le résultat de cette action. L'imperfectif est l'aspect qui décrit les procès en cours d'accomplissement qui sont envisagés comme un projet ou qui se répètent dans le temps. L'imperfectif met l'accent sur la continuité, le progrès d'une action sans tenir compte du résultat de celle-ci.

Il est possible d'avoir des subdivisions dans le perfectif et l'imperfectif. Le pulaar est une langue où la forme verbale permet de statuer sur le déroulement d'un procès plutôt que sur l'époque à laquelle ce procès a eu lieu. Etant bien entendu que les notions de présent passé et le futur existent dans la langue et sont déterminées par la situation du discours selon le rôle du sujet dans l'action ; les marques aspectuelles peuvent varier :

Exemple :

Ko Aali suudi sawru ndu : c'est Ali qui a caché le bâton

Ko Aali suudii : c'est Ali qui s'est caché

Ko Aali suuda : c'est Ali qui a été caché

Dans les phrases ci-dessous la marque du perfectif actif est (i). Celle du perfectif moyen est (ii) et celle du perfectif passif est (aa).

D'une façon générale, les marques aspectuelles du pulaar forment des séries de trois éléments chacune.

Série du perfectif

	Active	moyenne	passive (voix)
Perfectif 1	Ø	i	a
Perfectif 2	i	ii	aa
Perfectif 3	ii	iima	aama

Exemple

- Perfectif 1 :

A : Aali suudi sawru ndu : Ali a caché le bâton

M : Aali suudi ma : Ali s'est caché

P : Aali suuda : Ali a été caché

- Perfectif 2

A : Ko Aali suudi sawru ndu : c'est Ali a caché le bâton

M : Ko Aali suudi ma : c'est Ali qui s'est caché

P : Ko Aali suuda : c'est qui Ali qui s'est caché

- Perfectif 3

A : Aali suudi sawru ndu : Ali a caché le bâton

M : Aali suudi ma : Ali s'est caché

P : Aali suuda : Ali a été caché

Série de l'imperfectif

	Active	moyenne	passive (voix)
Perfectif 1	Ø	0	e
Perfectif 2	a	oo	ee
Perfectif 3	at	oto	ete
Perfectif 4	ata	otoo	etee

Exemple

- Imperfectif 1

A : yoo Aali suudi sawru ndu : qu'Ali cache le bâton

M : yoo Aali suudo : qu'Ali se cache

P : yoo Aali suuda : qu'Ali soit caché

- Imperfectif 2

A : maa Aali suudi sawru ndu : il faut qu'Ali cache le bâton

M : maa Aali suudoo : il faut qu'Ali se cache

P : maa Aali suuda : il faut qu'Ali soit caché

- Imperfectif 3

A : Aali suudat sawru ndu : Ali est entrain de cacher le bâton

M : Aali suudoto : Ali est en train de se cacher

P : Aali suudete : Ali qui en train d'être caché

- *Imperfectif 4*

A : ko Aali suudata sawru ndu : c'est Ali est entrain de cacher le bâton

M : ko Aali suudotoo : c'est Ali qui se cacher

P : ko Aali suudetee : c'est Ali qu'on cache

Remarque :

La voyelle (i) de P2 actif est tombée devant les éléments suffixes. Cette règle devient apparente encore lorsque nous comparons les trois formes de P2 en employant un verbe à trois voix.

Exemple :

A- loot- mi : je lavai

M lootii- mi : je me lavai

P lootaa- mi : je fus lavé

Dans ces exemples seuls les P2 moyen (ii) et passif (oo) apparaissent devant le pronom suffixé de la première personne du singulier (mi)

Les voyelles longues de p2 et p3 moyen et passif deviennent brèves devant un suffixe de structure cvv ou cvc

Exemple de p2 :

O looti noo ko jamma c'est la nuit qu'il s'était lavé

Looti den : nous nous lavâmes

Looti daa tu te lavas

Exemple p3 :

A daani nooma law : tu t'étais endormi tôt

A suudanooma law : tu fus caché tôt

Les séries du perfectif indiquent toutes, d'une manière générale, des procès achevés. Leur emploi dans une phrase est soumis à des contraintes à la fois syntaxique et sémantique.

Quant aux séries de l'imperfectif, elles peuvent varier selon l'environnement (impératif P3 et impératif P3). Ces séries se caractérisent par la présence de l'élément consonantique (t) précédé ou suivi d'un élément vocalique. Des modifications affectent ces voyelles.

2.5 Morphologie des formes verbales en pulaar

S'il y'a un domaine de la grammaire du pulaar où apparaît la plus grande concordance inter dialectal, c'est sans doute celui des formes verbales, tant au niveau morphologique que sémantique.

Il n'y'a pas à proprement parler de marques spécifiques du mode en pulaar. Cependant, selon les cas de discours, nous avons distingué quand même trois grands « modes » (liés aux cas d'emplois) en plus de l'infinitif qui lui a sa marque (de) a l'intérieur de chaque « mode »

nous avons distingué divers paradigmes de conjugaisons (paradigmes aspectuels) définis selon trois critères :

- morphologie de la marque (désinence) verbale
- place et forme du pronom sujet employé
- sémantisme (cas général d'emploi et valeur sémantique liée)

Voici les paradigmes aspectuels présentés dans le tableau suivant avec les marques du perfectif (accompli) et de l'imperfectif (inaccompli) au "mode" énonciatif, selon la voix et la forme :

Aspect	Voix active		voix moyenne		voix passive	
	f.affirmative	f.négatif	f.affirmative	f. négatif	f.affirmative	f.négatif
Perf1	Ii	Aani	Iima	aaki	Aama	aaka
Perf2	I	Wonaa+ Verbe	Ii (I')	Wonaa+ verbe	Aa (a')	Wonaa+ verbe
Perf3	(i)	(aani)	(ii)	(Aaki)	(aa)	(aaka)
Perf4	I	Aani/ Aa	Ii (i')	aaki	Aa (a')	aaka
Perf5		(Aani)	I	aaki	A	(aaka)
Imperf1	Ma...	Ataa	Ma....	otaako	Ma...	etaake
Imperf2	Ata	Wonaa+ Verbe	Otoo (Oti)	Wonaa+ verbe	Etee (te)	
Imperf3	At(a)	Wonaa+ Verbe	Oto (o)		Ete (e)	
Imperf4	A	<u>Ataa/</u> Aani	Oo(o')	<u>Otaako</u> aaki	Ee	<u>Etaake/</u> aaka
Imperf5	At	Ataa/ Aani	Oto	<u>Otaako/</u> Aaki	Ete	<u>Etaake/</u> aaka

Remarque sur le tableau

1.) nous n'avons présenté dans ce tableau que la désinence des formes verbales aux divers aspects. Cette désinence est la marque amalgamée de l'aspect, de la voix et de la forme. La désinence se fixe directement à la racine verbale.

Exemple :

Loot-ii, loot-otaako; (loot) est la racine du verbe lootade

2.) La marque essentielle de négation est (aan -aani) dans la grande majorité des parlers.

3.) La voyelle longue finale des marques verbales recouvrent toujours une brève suivie d'une glottale, aspirée (h) ou occlusive.

4.) les parenthèses entourant les voyelles en (p3 et imp3) ont une double signification :

a.) la voyelle brève n'apparaît pas devant les pronoms sujets postposés.

Exemple :

loot-mi	"je lavai"
loot-at-mi	"que je lave"
mais pour :	
o looti	"il lava"
o lootata	"qu'il lave"

b.) la voyelle longue s'abrège devant ces mêmes pronoms quand ils sont accentués, (c'est à dire en position protonique).

Exemple :

Lootii-mi	"je me lavai"
Looti-da	"tu te lavas"
Mais o looti	"il lava"
O lootata	"qu'il lava"

5.) sur les formes négatives : en plus de la marque désinentielle de négation nous avons, en pulaar, deux types de formes négatives périphrastique à l'énonciation.

-Dans les paradigmes aspectuels de types emphatique, quand la négation porte sur autre chose que le procès exprimé par le verbe lui-même, elle se construit avec une forme négative du verbe (won) "être" au perfectif, suivie du verbe conjugué à la forme affirmative et à la voix demandée.

Exemple :

Wonaa miin looti "ce n'est pas moi qui ai lavé"

A côté de

(ko) miin looti "c'est moi qui ai lavé"

Cette forme (wonaa) est figée et invariable. En fait si elle devait s'accorder, elle le ferait avec le pronom neutre singulier (dum), ce, cela

-L'expression de (wonna) recouvre une forme périphrastique de la négation quand elle porte sur le verbe lui-même. Elle consiste à conjuguer le verbe (wa's-de) au paradigme aspectuel demandé et à le faire suivre de l'infinitif à la voix demandée.

Exemple :

Mi loot	devient	
Mi wa's loot -de	(perf5)	"c'est que je n'ai pas lavé"
Mi wa'sat loot - de	(imperf5)	"c'est que je ne lave pas"

Cette forme négative est généralement employée dans les paradigmes aspectuels de type emphatique (mis en relief du verbe ou de tout autre actant). Cependant, elle est aussi employée dans les paradigmes à sujets postposés comme l'indique le tableau (perf3 et imperf3). Dans ce cas, elle est doublée d'une autre forme négative selon les nuances sémantiques voulues.

Exemple :

O noddi mi, no'tii-mi (perf3; v.moyenne)

"il appela moi, réponds-je"

"il m'appela et je répondus"

On peut avoir deux types de formes négatives pour le verbe de la seconde proposition :

a) O noddi mi, mba's-mi no'ta-ade

"il m'appela (et) je ne répondis pas" (je m'abstins de répondre)

Ici le verbe de la seconde proposition rapporte le procès au même au niveau (narratif) que celui du verbe de la première proposition ;

b) O noddi mi, mi no' taaki (perf1)

"il m'appela (mais) je ne répondis pas"

Dans ce second cas, on insiste seulement sur la non réalisation effective de l'acte de répondre ; d'où le perfectif1 qui est l'accompli perfectif par excellence.

N.B : Dans les possibilités de choix entre deux ou trois formes négatives, la forme canonique est soulignée dans le tableau, où l'autre forme est mise entre parenthèses.

La marque (aani) de la négation est doublée au perfectif4 d'une marque (aa). Celle-ci est d'emploi plus restreint. Elle concerne généralement certains verbes de sensation ou de sentiment comme :

Waw -de	"pouvoir"
Annd -de	"savoir"
Su's -de	"oser, avoir le courage de..."
Won-de-de	"être"
Yid-de	"aimer"

Dans certains parlers, l'unité du système verbal apparaît comme la plus totale, la plus complète au plan morphosémantique. On relève toutefois quelques exceptions et particularités dialectales comme

Il l'observation de l'alternance consonantique à l'initiale radicale de certains verbes. Mais cela ne gêne aucunement l'intercompréhension et ne saurait donc avoir d'incidence bloquante sur la standardisation.

Conclusion

Cet article a comme objet une étude morphosyntaxique du fonctionnement du verbe en pulaar. Nous avons voulu traiter séparément la catégorie de celui-ci afin de montrer les particularités qui intègrent une information essentiellement morphologique même si elle a une incidence sur le sémantisme du verbe en termes de comptabilité entre les éléments morphologiques. On peut constater que le verbe en pulaar a une dimension dérivationnelle importante révélée dans le traitement des pronoms clitiques.

L'accent est mis sur le rôle de l'aspect dans le système de la conjugaison. Cela a permis de montrer que la construction syntaxique est morphologiquement contrôlée à partir des clitiques. Partant de la structure verbale, nous avons pu classer les radicaux en fonction de la racine verbale qu'elle soit composée «cvc», «cvcc» ou simplement des racines dissyllabiques le plus souvent empruntées. Les deux se distinguent par le fait que le premier (radical) reçoit des affixes de conjugaison alors que pour le second elle reste la plus petite unité non décomposable.

Ensuite, nous avons fait une petite comparaison entre les rôles que jouent l'aspect, le temps et le mode en pulaar et la place que chacun de ces trois occupe dans cette langue. Ainsi, nous pouvons constater que l'addition de suffixes au radical nous permet de déterminer l'aspect, le temps, la forme et la voix. Bien que le temps et la voix soient une catégorie grammaticale en pulaar, l'accent est mis surtout sur le déroulement d'un procès et non au moment où cela s'est produit. C'est pour cela que les temps ou modes comme le présent, le futur, le subjonctif, l'impératif..... sont classés dans l'aspect inaccompli et les autres temps du passé sont classés dans l'aspect accompli.

Sur le plan morphologie, nous avons souligné trois critères : la morphologie de la désinence verbale, place du pronom et la valeur sémantique verbale. Ce qui nous donne trois voix au lieu de deux comme le français.

Bibliographie

- SYLLA. Y. 1993 ; syntaxe de la langue peul, édition NEA, DAKAR
- ARNOTT. D. W .1970; the nominal and verbal systems of fula, Oxford Claredon press
- SYLLA yéro.1982 ; Grammaire moderne du pulaar, les nouvelles éditions africaines, Dakar
- TESNIERE.L. 1959 ; Elément de syntaxe structurale, édition librairie, Klincksieck, France.
- TOMASSONE. R. 2000 ; pour enseigner la grammaire, édition Lagrave, Nantes.
- ROBERT. S. 1991 ; approche initiative du système verbal : le cas du wolof, CNRS, Paris
- SEYDOU. C.1998 ; dictionnaire pluridialectal des racines verbales du peul, Edition KARTHALA